



POINTS RELAIS CANOPE 33 FONCTIONNEMENT

QUI PEUT UTILISER UN DES POINT RELAIS DU DEPARTEMENT ?

Pour l'achat de ressources, n'importe qui (voir Acheter des produits du réseau)
Pour le prêt de ressources, toutes les personnes inscrites à l'Atelier Canopé 33-
Mérignac

COMMENT S'INSCRIRE ?

Deux possibilités :

- Profiter d'une visite à Mérignac pour remplir un bulletin d'inscription individuel ou collectif.

- Télécharger un bulletin et le renvoyer avec bon de commande ou paiement par chèque ([Voir cette page](#)) . Nous consulter à contact.atelier33@reseau-canope.fr ou au 05 56 12 49 73 pour les modalités d'inscription à distance.

[NB : la carte d'emprunteur délivrée donne droit à emprunt à la fois à l'atelier Canopé de Mérignac et dans tous les points relais.]

QUEL POINT RELAIS POUR MOI ?

Chaque emprunteur peut retirer les documents souhaités dans le point relais de son choix. Il doit préciser le point relais choisi lors de son inscription.
Il reste bien entendu possible de retirer les documents à l'Atelier Canopé 33 – Mérignac

COMMENT OBTENIR SES DOCUMENTS ?

1. On effectue sa recherche documentaire sur [le site l'atelier Canopé de la Gironde](#) :
2. On effectue sa réservation.
 - Réserver directement en ligne sur <http://canope-gironde.esidoc.fr/> après avoir trouvé le ou les documents souhaités sur la page de

recherche. Lorsqu'ils seront disponibles, vous recevrez une lettre de confirmation par courriel.

Attention, n'effectuez aucune réservation de valise lecture ou de valise sciences en ligne (voir réservations planifiées en bas de page)
Par retour de courriel, ou par téléphone au 05 56 12 49 72, vous pourrez préciser au besoin si vous souhaitez plutôt récupérer les documents à Mérignac.

Afin de pouvoir répondre correctement à la demande, il est impératif que la réservation soit effectuée au plus tard le jeudi matin de la semaine qui précède le passage en point relais.

NB : le nombre maximum de documents empruntés par chaque enseignant est fixé à 10 *(15 en venant à la médiathèque de l'Atelier)*

3. Il ne vous reste plus qu'à venir chercher vos documents selon le planning défini annuellement (cf <http://canope-gironde.esidoc.fr/rubrique/view/id/38>)

COMBIEN DE TEMPS PUIS-JE DISPOSER DES DOCUMENTS ?

Chaque document est prêté pour une période *(cf les dates du planning du point relais qui vous concerne)*. Ce délai est impératif : le système de point relais fonctionnant sur le principe de la réservation, il doit pouvoir compter sur **la ponctualité et la rigueur de chacun !**

ON PEUT AUSSI ACHETER LES PRODUITS DU RESEAU CANOPE AU POINT-RELAIS

Vous pouvez commander [les produits édités dans notre réseau](#) et les faire livrer dans n'importe quel point relais pour éviter les frais de port.

Attention pour être sûr de pouvoir vous faire livrer les produits vous devez vous y prendre à l'avance car nous n'avons pas tous les documents en stock. Vous devez contacter directement la librairie au 05 56 12 49 73.

RESERVATIONS PLANIFIEES

Il est possible de programmer ses réservations pour les malles pédagogiques (lecture ou sciences). Le plus simple dans ce cas précis, si vous ne pouvez pas vous déplacer à Mérignac, est de téléphoner au *05 56 12 49 72 pour organiser les réservations de ces matériels spécifiques*